



Commune de Founex - Arrêté municipal Taxes forfaitaires entreprises - gestion des déchets

Dans séance du 5 février 2018, la Municipalité de Founex a arrêté les valeurs suivantes pour l'année 2018 :

Taxe forfaitaire de base par entreprise

CHF 200.00 TTC

Exonérations sur présentation de pièces justificatives

Peuvent être exonérées :

- Les entreprises inactives (sans personnel)
- Les entreprises "boîte à lettres"
- Les Fondations et Associations à but non lucratif

